

Charte de l'accueil St Joseph d'Allex

La communauté Spiritains et le personnel d'accueil sont heureux de vous accueillir à la maison St Joseph. Vous y trouverez à votre disposition les salles réservées ainsi que l'équipement adapté. Vous pouvez bénéficier du parc pour prendre l'air, vous balader, jouer.

La particularité du lieu est de proposer ces services selon notre savoir être et notre savoir-faire :

- ✓ Pour favoriser le bien être de chacun, et respecter la nature, nous privilégions la simplicité au luxe
- ✓ Pour nous enrichir des rencontres quotidiennes, nous suscitons la convivialité
- ✓ Pour nous ouvrir aux autres, nous portons notre regard sur l'international.
- ✓ Pour accueillir chacun selon son chemin de vie, nous offrons un cadre spirituel

Ainsi, notre maison d'accueil St Joseph dispose de chambres de capacités variables permettant différentes configurations d'accueil.

Ce n'est pas un hôtel, et **chacun est invité à participer à sa mesure aux services de la maison.**

La maison accueille aussi bien des groupes que des familles ou des personnes seules, c'est aussi le lieu de vie d'une communauté de religieux Spiritains. Chacun veille au respect des besoins des autres.

La maison St Joseph invite à aller à la rencontre du monde, à découvrir les diversités culturelles et religieuses de notre planète à travers l'exposition et des animations.

Afin de profiter au mieux de ce cadre, nous vous demandons de respecter l'ensemble des consignes qui suivent :

- **Conditions d'accueil** : Vous pouvez développer toutes sortes d'animations et activités pour vos groupes à la maison St Joseph, sous réserve que ces activités soient conformes à la présente charte. Par conséquent, toute activité visant à promouvoir la violence sous toutes ses formes, l'injustice, ou l'attitude sectaire sont interdites sur ce site. D'autre part :
 - **Annulation et modification d'effectif** : Si vous décidez d'annuler votre séjour moins d'un mois avant la date de début, nous retiendrons votre acompte. Nous acceptons une modification d'effectif jusqu'à 5 jours avant le séjour. Pour toute diminution d'effectif passé ce délai, nous vous demanderons de payer la participation intégrale.
 - Les locaux mis à dispositions sont propres, nous vous demandons de les rendre dans ce même état. Le matériel nécessaire au nettoyage est mis à votre disposition. **Antilles, Paraguay et Nigéria sont des hébergements où chacun fait son lit** (draps, taie + serviette de toilette sont obligatoire et déposés sur chacun des lits).

- Si les locaux ne sont pas rendus propres, nous vous demanderons une participation financière pour le nettoyage.
- **En quittant votre chambre nous vous remercions de laisser la clé sur la porte.**

- **Cohabitation :** A la Maison St Joseph, cohabitent plusieurs groupes.

- Tout d'abord, la communauté Spiritaine, ce sont des religieux missionnaires qui habitent ici, leur vocation est d'aller à la rencontre des peuples de la terre, ils sont donc très heureux de pouvoir vous rencontrer.
- Le personnel de la maison
- D'autres groupes que le votre peuvent se réunir en même temps que vous
- Des familles ou des personnes seules peuvent vivre un temps de repos ou de retrouvailles
-

Pour une bonne cohabitation entre nous, il est indispensable que chacun veille au respect de tous :

- les enfants doivent systématiquement être sous la surveillance d'un adulte responsable du groupe
- chacun doit respecter le parc (ne pas tailler les plantes, ne pas faire de trous, ne pas jeter de cailloux ...)
- Des poubelles de tri sélectif sont placées à plusieurs endroits, veillez donc à y déposer vos déchets selon les consignes.
- Du matériel est mis à votre disposition (locaux, appareils, jeux etc.), il doit être utilisé avec soin.
- Le respect de l'autre, c'est aussi le respect de son travail, et le respect des autres utilisateurs, chacun veillera donc à maintenir les lieux propres, **à être à l'heure pour le service des repas.**
- Le « luxe » de la maison est sa tranquillité. Chacun veille donc à respecter cette tranquillité du lieu.

Je soussigné responsable du groupe

m'engage à respecter et faire respecter la charte par l'ensemble des membres du groupe.

Fait à Allex le

Signature :

Horaires de la maison à respecter pour les personnes & groupes en pension complète ou ½ pension :

Jours ordinaires :

- | | | | |
|----------|--|------------------|-----------------|
| - 7 h 15 | Prière des Laudes
(samedi : 7 h 45) | - 12 h 05 | Prière de sexte |
| - 7 h 30 | Messe
(samedi et jours fériés : 8 h) | - 12 h 15 | Déjeuner |
| - 8 h 00 | Petit déjeuner (samedi et jour fériés : 8 h 30) | - 18 h 45 | Vêpres |
| | | - 19 h 00 | Diner |

Dimanche :

- | | | | |
|-----------|--|------------------|-------------------|
| - 8 h 00 | Petit déjeuner | - 12 h 15 | Déjeuner |
| - 10 h 00 | Messe
Hivers chapelle d'hiver
Eté sanctuaire | - 18 h 45 | Prière des Vêpres |
| | | - 19 h 00 | Diner |